



LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition novembre 2019



Crédit photo : Louise Arsenault



Crédit photo : Ariane Deraps



Crédit photo : Véronique Lévesque



Crédit photo : Ann Lebel



Crédit photo : Roger Langlais

TABLE DES MATIÈRES



MOT DU MAIRE	3
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL	5
CHANGEMENT D'HEURE	5
PHOTOS RECHERCHÉES.....	6
CONNAISSEZ-VOUS.....	7
SERVICE DES LOISIRS	9
POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A.....	11
SERVICE D'URBANISME	13
TRAVAUX PUBLICS.....	14
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	16
CAPSULE DE PRÉVENTION INCENDIE	17
OPÉRATION NEZ ROUGE	19
SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	20
DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX.....	21
VACCINATION CONTRE LA GRIPPE.....	22
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	23
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T	24
ANNONCES ET PUBLICITÉS	25
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2019.....	29
TABLE DES MARÉES	30
COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	31
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL	31
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	31



Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens !



Au plaisir des uns et au grand dam des autres, d'ici quelques semaines, les couleurs automnales cèderont leur place à la blancheur et à la froideur hivernale.

Mais, comme cela n'arrêtera pas la terre de tourner, voici donc le résumé des principales décisions prises dernièrement par votre conseil de même que quelques informations d'intérêt.

Dépenses autorisées : Lors de la session ordinaire du conseil municipal du 15 octobre dernier, des résolutions ont été adoptées afin d'autoriser certaines dépenses, dont voici les principales.

Un montant total autorisé de 35 000 \$, plus les taxes, a été entériné pour permettre d'effectuer les paiements des divers travaux routiers qui avaient déjà été réalisés. Le conseil a, par ailleurs, accepté deux soumissions de Magnor pour des travaux au système de filtration de la station de pompage du secteur Pointe-aux-Outardes, totalisant une dépense de 15 663,93 \$, plus les taxes.

Dans le cadre de la phase 1 de notre projet d'aménagement du Portail d'entrée de la municipalité, nous avons accepté les soumissions de Lumen inc. pour deux (2) lumières DEL 300W au montant de 1 002,84 \$, plus les taxes, et de VAR inc. pour la fourniture et l'installation d'un poteau de 45 pieds et d'une entrée électrique de 200A au montant de 5 977,25 \$, plus les taxes. Le tout dans le but d'installer un éclairage d'appoint, pour sécuriser le stationnement en soirée.

Afin de renouveler notre parc informatique, nous avons autorisé une dépense de 6 055,52 \$, plus les taxes, pour l'achat et l'installation de quatre (4) postes informatiques auprès de PG Solution.

Finalement, nous avons accepté l'offre de service du Groupe GPI au coût de 5 100 \$, plus les taxes, pour effectuer les visites de prévention incendie et la gestion pour les risques moyens, élevés et très élevés qui doivent être réalisées sur notre territoire en 2019, afin de se conformer aux exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Plan de sécurité civile : Comme en vertu de la loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3), la municipalité a l'obligation d'établir des mesures de préparation aux sinistres et d'élaborer un plan de sécurité civile sur son territoire. Le conseil a résolu de mandater Mme Dania Hovington à titre de responsable et coordonnatrice municipale de la sécurité civile.

Présentement, Madame Hovington coordonne le travail du comité municipal de sécurité civile, qui s'est réuni le 10 octobre dernier, afin de réviser notre plan de sécurité civile. Celui-ci doit être complété très prochainement afin d'être déposé au Ministère de la Sécurité Civile, au plus tard, le 9 novembre 2019.

Même si nous souhaitons ne jamais avoir à enclencher les procédures d'alerte et mobilisation ou à déclarer l'état d'urgence, Madame Hovington et moi-même avons été invités par la MRC de Manicouagan à participer à une formation de relation de presse en situation d'urgence. Cette formation, qui pourrait s'avérer très utile dans l'éventualité où un sinistre survient sur le territoire de notre municipalité, a été donnée par Urgence Québec, le 22 octobre dernier. C'est à suivre !

Bonne nouvelle : Tous et toutes se souviennent des nombreuses pannes d'électricité que nous avons connues en 2017. Hydro-Québec avait dû devancer ses travaux de contrôle de la végétation afin de mieux sécuriser sa ligne de transport électrique, et ce, suite aux nombreuses plaintes reçues et de la résolution que leur avait fait parvenir le conseil.

Vous vous rappelez aussi, sans doute, que suite au dépôt d'une pétition, le conseil s'était engagé à équiper nos deux stations de pompage de génératrices pour pallier lors d'autres pannes électriques. Donc, je suis heureux de vous annoncer que les deux groupes électrogènes sont opérationnels depuis le début du mois d'octobre. Enfin !

Note : En terminant, si vous voulez en savoir plus sur les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web (www.pointe-aux-outardes.ca) où il vous sera possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal.

Au plaisir de vous saluer très prochainement, bonne fin d'automne !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-Aux-Outardes.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

***Prochaine réunion
du conseil :***

***Lundi, le 11 novembre 2019
à 19h30***



CHANGEMENT D'HEURE

Au Québec, le retour à l'heure normale se fera **dans la nuit du 2 au 3 novembre 2019.**

À 2h du matin, nous reculerons donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est (ou heure d'hiver) et gagnerons une heure de sommeil.

Changement d'heure



- 1 heure

à 3 heures du matin
il faudra enlever une heure,
il sera alors 2 heures.

Passage à l'heure d'hiver dans la nuit du 2 au 3 novembre 2019

TAXES MUNICIPALES

**PRENEZ NOTE QUE LE TROISIÈME VERSEMENT
DE VOS TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE EN COURS,
ÉTAIT LE 20 SEPTEMBRE DERNIER.**

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



**Noter que la municipalité
NE DISPOSE PAS de terminal pour
le paiement Interac.**

PHOTOS RECHERCHÉES



Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ; vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

Merci à Mme Louise Arsenault, Mme Ariane Deraps, Mme Véronique Lévesque, Mme Ann Lebel et M. Roger Langlais pour les photos publiées ce mois-ci.

ERRATUM : Vous auriez dû lire, le mois dernier, crédit photo Arielle David – 8 ans. Toutes nos excuses pour cette erreur.



**N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca**

CONNAISSEZ-VOUS...

C'est le 19 octobre dernier qu'a eu lieu, à la station récréotouristique de Gallix (près de Sept-Îles), le Championnat régional scolaire de Cross-Country.

Le cross-country est une épreuve de l'athlétisme qui consiste en une course sur un terrain ayant des obstacles naturels.

À cette occasion, quatre (4) jeunes du primaire, accompagnés de M. Maxime Thibault (également sur la photo), professeur en éducation physique, représentaient l'école Les Dunes.

Sur la photo de droite, à partir du bas, de gauche à droite : Cédric Bouchard (511), Pierre-Émile Bouchard (512), Mika Durand (510) et William Ross (513).



Crédit photo : Karine Cassista

Crédit photo : Karine Cassista



Crédit photo : Karine Cassista



Dans la catégorie «Brûlot – 1km» :

Pierre-Émile Bouchard a terminé en 1^{re} position et Cédric Bouchard en 7^e position.

Dans la catégorie «Maringouin – 1km» :

William Ross a terminé en 46^e position.

Source : Facebook École Les Dunes



Dans la catégorie «Moustique – 2km» :

Mika Durand a terminé en 50^e position.

Crédit photo : Isabelle Durand



Félicitations à Pierre-Émile, Cédric, William et Mika pour leur accomplissement et leur persévérance !

Étaient également présents, lors de cet évènement, des jeunes du secondaire (polyvalentes des Baies et Serge-Bouchard).

Dans la catégorie «Benjamin – 3km» : Leïa Gravel (555), Emmy Hovington (556), Maxim Lebrun (559), Annabelle Lord (560) et Laura Paulin (561).

Dans la catégorie «Cadet – 4km» : Charles Arseneault (583), Marianne Boulay (876), Alexandre Durand (887), Nathan Gauthier (888), et Marifée Girard-Lachance (579).



Source : Facebook RSEQ Côte-Nord - crédit photo Roger Vachon

Félicitations à tous ces jeunes pour leur effort et leur persévérance !

SERVICE DES LOISIRS

Novembre, mois du givre et des journées plus courtes !

Plusieurs messages pour vous et/ou activités à mettre à votre agenda.

BRUNCH DE LA FABRIQUE DE PAO : Dimanche, le **3 novembre** entre 8 h 00 et midi. *Gratuit pour les petits entre 0 et 5 ans, 5\$ pour les 6-12 ans et 10\$ pour les 12 ans et plus.* Tirage d'un moitié-moitié. Profitez de l'occasion pour bruncher avec vos familles et amis!

PROCHAINS ATELIERS - ESPACE FAMILLE : Samedi, le **9 novembre** de 9 h 30 à 11 h 30 et également mercredi, le **27 novembre** entre 9 h 00 et 11 h 30. **C'est gratuit**, pour les enfants de 0 à 5 ans avec leurs familles. Collaboration de Manicouagan on s'attache, Grains de Soleil Côte-Nord et le Service des loisirs et culture. Bienvenue à nos familles!



Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles afin de nous aider à préparer le **sentier de ski de fond**. **Samedi, le 9 novembre dès 9 h 00.** Au menu, scie mécanique, débroussaillage, signalisation, transport de branches/bois. Si vous avez l'équipement, c'est encore mieux! Le diner sera fourni. Merci de nous confirmer votre présence avant lundi, le 4 novembre afin que nous puissions faire préparer les boîtes à lunch. 418-567-2177 poste 1 pour plus d'informations et **confirmer votre présence!**

DÉJEUNER DE LA FADOQ : Prochain déjeuner, **dimanche, le 17 novembre** prochain. *Gratuit pour les petits entre 0 et 5 ans, 3\$ pour les 6-12 ans et 6\$ pour les 12 ans et plus!* Venez seul, en famille ou entre amis pour partager ce super déjeuner!

CUISINE COLLECTIVE : Un groupe animé par Mélanie Lapointe a débuté ses activités de cuisine collective récemment. Pour votre information, une (1) place est encore disponible si vous désirez joindre le groupe. Sinon, occasionnellement, il se peut qu'une place se libère. Celle-ci sera alors annoncée sur la page Facebook de la Municipalité. Soyez à l'affut!



INVITATION : Dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits en collaboration avec le regroupement Manicouagan, on s'attache ! et les jeunes de l'école Les Dunes, nous vous invitons à **la marche à relais pour et avec la petite enfance**. Un mouvement regroupant plusieurs municipalités de la région.

Pour notre municipalité, c'est **mercredi, le 20 novembre entre 13 h 00 et 14 h 00** que ça se passera.



Départ du stationnement du Centre des loisirs dès 13 h 00. Nous effectuerons une courte marche pour démontrer que la petite enfance est au cœur de nos priorités. Des pommes seront offertes à tous les participants. Prix de participation remis par tirage! Venez marcher avec vos enfants et/ou petits enfants. Habillez-vous chaudement!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : L'attente est bientôt terminée, réouverture prévue au début de décembre. Plus de détails via la page Facebook de la municipalité dans les prochaines semaines. Le service des loisirs de Pointe-aux-Outardes, l'école les Dunes et leurs comités de bibliothèques respectifs travaillent fort depuis plusieurs semaines pour vous offrir un service de bibliothèque revampé, dynamique et accessible pour tous!

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL CET HIVER?

POSTE OFFERT: SURVEILLANT DE PATINOIRE - MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

FAIT PARVENIR TON C.V. À LOISIRS@POINTE-AUX-OUTARDES.CA D'ICI LE 22 NOVEMBRE 2019, MIDI

CANDIDAT(E) RECHERCHÉ(E): AUTONOME, AIMANT TRAVAILLER DANS LE PUBLIC, DÉBROUILLARD(E), FORMATION SECOURISTE SERAIT UN ATOUT.

DISPONIBLE DE SOIR ET FIN DE SEMAINE AINSI QUE DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES!

Idéal pour étudiant ou personne retraitée

Joëlle Bernier - Superviseure des loisirs et de la culture

POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A

HO HO HO! Le comité de la Politique familiale & M.A.D.A vous invite à la 4^e édition de sa fête de Noël. Le père Noël et la Fée des étoiles viendront visiter les enfants de Pointe-aux-Outardes lors d'une **matinée en pyjamas** pour tous, **dimanche, le 8 décembre dès 9 h 00 au Centre des loisirs**. Il y aura distribution de cadeaux, cafés et chocolats chauds seront servis gratuitement pour tous !

Pour inscrire votre ou vos enfants, vous devez contacter Joëlle Bernier (418-567-2177 poste 1, loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou messagerie privée de la page Facebook de la Municipalité) en indiquant, le nom, l'âge et le sexe de l'enfant ainsi que votre nom.



Vous avez jusqu'au **vendredi, 15 novembre à midi** pour procéder à l'inscription. C'est gratuit pour les enfants de Pointe-aux-Outardes qui ont 12 ans et moins en date du 31 décembre 2019.

Un nombre limité de cadeaux est disponible. Alors, les demandes seront traitées selon l'ordre de réception. C'est un rendez-vous!

NOUVEAUTÉ !

Jeudi, le 7 novembre de 13 h 30 à 15 h 30

THE & SCRABBLE POUR TOUS Vous avez envie de jouer au scrabble, de découvrir une nouvelle sorte de thé, de rencontrer des nouvelles personnes, de sortir de la maison et vous aimez la langue française! Cette activité est pour vous! Je vous y attends!

C'EST GRATUIT !



NOUVEAUTÉ !

Mardi le 19 et/ou jeudi le 28 novembre de 9 h 30 à 10 h 30, on bouge ensemble au Centre des loisirs !! Programme **Vie active** basé sur l'activité physique **adaptée** aux personnes de 50 ans et plus !! Venez essayer ce nouveau programme ! C'est gratuit ! *Possibilité de session régulière si l'intérêt de la population y est !*

PROCHAIN CAFÉ VIENNOISERIES



Mercredi, le 20 novembre, au Centre des loisirs, dès 9 h 00, nous prendrons un café en compagnie de Josée Mailloux, directrice générale de Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan. Elle nous présentera la mission, le fonctionnement et les organismes de Centraide.

En boni, petite activité nommée la ligne du temps!
Bienvenue à tous et à toutes! **C'EST GRATUIT !**

Pour le mois de décembre, je prépare un petit quelque chose pour vous mettre dans l'esprit des fêtes en famille ou entre amis !

Pour ce faire je vous invite à aimer la **Page Facebook** de la Municipalité (si ce n'est pas déjà fait) afin de connaître tous les détails le **1^{er} décembre dès midi!** Pssst...petit indice, plus vous participerez, plus vous aurez de chances d'être récompensé!



LE SAVIEZ-VOUS?

Mon bureau a été aménagé au Centre des loisirs afin que celui-ci soit dès plus vivant! Il se veut un lieu de rassemblement. Si vous désirez occuper le local, durant ma présence au centre, pour des jeux libres (jeux de société, casse-tête, tennis de table, etc.) seuls ou entre amis, ou en famille, vous êtes les bienvenus!

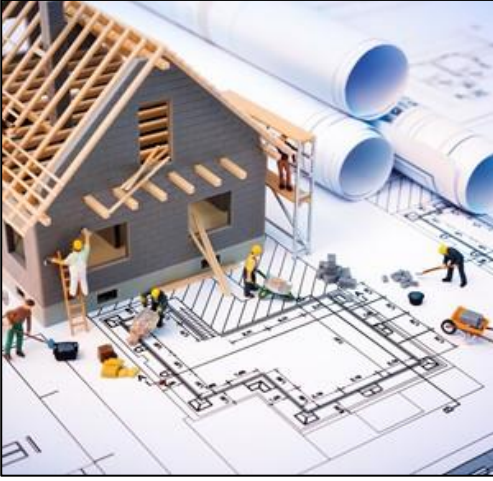
Cependant, il serait plus prudent d'appeler avant de vous déplacer puisque parfois je suis appelée à travailler à l'extérieur du Centre des loisirs. N'hésitez pas à me contacter loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou au 418-567-2177 poste 1.

Joëlle Bernier

Superviseure des loisirs et de la culture

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-ouardes.ca/urbanisme-et-environnement> à

l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

RAMONAGE DE CHEMINEE

Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la prochaine période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.

Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids? Ce plaisir vient toutefois avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans.



Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de crésote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois).

Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3mm (1/8 po) de crésote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque potentiel d'incendie.

Source : <https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/ramonage-de-cheminee-plus-quune-simple-affaire-de-brossage/>

LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du **15 octobre, et ce, jusqu'au 30 avril de l'année suivante**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :



- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE

L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.

MOTS CACHÉS : Le gibier (9 lettres mélangées)

T	S	A	N	I	T	E	U	Q	U	O	B	D
E	R	E	T	T	E	L	E	B	E	X	L	R
L	E	E	S	E	I	O	N	V	T	I	I	A
I	I	S	E	T	C	T	I	M	T	R	U	N
P	V	S	L	R	E	R	P	I	E	D	E	A
E	U	A	L	A	G	L	A	A	U	R	R	C
L	L	C	E	S	E	O	L	D	O	E	V	E
R	P	E	C	F	R	E	C	I	L	P	E	R
A	E	B	R	E	I	L	G	N	A	S	H	T
H	T	N	A	L	O	T	R	O	V	C	C	U
D	R	A	S	I	U	A	E	N	N	A	V	O
N	A	S	I	A	F	E	R	V	E	I	L	L

CHEVREUIL
BOUQUETIN
SANGLIER
ALOUETTE
PLUVIERS
SARCELLE
PERDRIX
ORTOLAN
BECASSE
BELETTE
VANNEAU
CAILLE
TETRAS
LIEVRE
FAISAN
LOUTRE
CANARD

GRIVE
LAPIN
ISARD
HARLE
PILET
DAIM
CERF
OIES



Réponse à la page 24

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2019-2020 (23 avril 2019 au 31 mars 2020)



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

POMPIERS VOLONTAIRES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES – RECRUTEMENT



Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande et nous communiquerons avec vous.

Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

En cas d'urgence, composez le 9-1-1

CAPSULE DE PRÉVENTION INCENDIE

CHANGEMENT D'HEURE : VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS !

Fonctionnement

Pour vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée, il suffit d'appuyer sur le bouton d'essai jusqu'à ce que le signal retentisse. Ce dernier devrait se faire entendre immédiatement.



Il est aussi recommandé d'éteindre une chandelle ou une allumette à proximité pour constater son bon fonctionnement. Si les avertisseurs sont reliés à une centrale, il suffit de s'assurer auprès des préposés au service à la clientèle que le signal a bien été transmis.

Pour les locataires, ce sont les propriétaires qui doivent fournir au moins un avertisseur de fumée par étage, incluant le sous-sol. Par contre, c'est l'occupant du logement qui est responsable de son entretien et des changements de piles.

La pile

- Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet un signal sonore intermittent. Utilisez le type de pile recommandée par le fabricant.
- N'utilisez jamais de pile rechargeable, à moins que le fabricant le recommande.
- Remplacez-la lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement.
- Pensez à utiliser une pile longue durée comme une pile au lithium.

L'appareil

- Passez légèrement l'aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année, sauf pour l'avertisseur électrique qu'il ne faut jamais ouvrir.
- Nettoyez l'extérieur seulement. Cela empêche que la poussière s'accumule sur les capteurs de fumée.
- Ne peignez jamais l'avertisseur de fumée.



Où l'installer

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Installez-en un dans le corridor, près des chambres.
- Installez-en un dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée.
- Installez-en un à proximité d'un escalier.
- Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre.
- Si chaque étage mesure plus de 10 mètres (35 pieds), installez 2 avertisseurs par étage, soit 1 près de chacune des extrémités.
- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent, il doit sûrement être trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Éloignez-le légèrement de ces deux pièces.

OPÉRATION NEZ ROUGE

C'est en décembre 1984 qu'a eu lieu la première édition de l'Opération Nez rouge. Selon les statistiques de l'époque, plus de 50% des accidents mortels sur la route étaient causés par des automobilistes ayant les facultés affaiblies.

Saviez-vous que les retombées financières profitent à des organismes locaux dédiés à la jeunesse ou au sport amateur. C'est plus de cent (100) organisations à travers le Canada qui bénéficient, à chaque année, de cette campagne de sensibilisation en sécurité routière.



Pour les municipalités de la MRC Manicouagan les services sont offerts entre 21 h 00 et 3 h 00 et les dates de la campagne 2019 sont :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| • 29 et 30 novembre | • 13 et 14 décembre |
| • 6 et 7 décembre | • 19 et 20 décembre |

COMMUNIQUER AU 418-296-5774

IL N'Y A PLUS DE TOLERANCE POUR
UN VERRE DE TROP, ON PEUT
S'AMUSER EN TOUTE SECURITE !



Pour un raccompagnement, pensez à :

- **NEZ-ROUGE (418-296-5774) ;**
- **AUX AMIS ;**
- **AUX PARENTS ;**
- **À TZ (418-297-2611) ;**
- **OU SINON, PRENEZ UN TAXI (418-589-3333).**

Pour devenir bénévole

Communiquer au 418-296-5774 ou référer-vous au site Internet www.operationnezrouge.com afin de compléter le formulaire.

**Adresse de la centrale : 41, avenue Mance, Pavillon Mance
Baie-Comeau Tél. : 418 296-5774**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Quand poser les pneus d'hiver

À partir de 2019, les automobilistes québécois devront faire installer leurs pneus d'hiver **au plus tard le 1^{er} décembre**. À la fin de la saison froide, la date de retrait légal des pneus hivernaux demeurera fixée au 15 mars.



À noter que la période acceptée au Québec pour l'utilisation des pneus cloutés est entre le 15 octobre et le 1^{er} mai.

Le test du 25 cents



Pour déterminer si vos pneus d'hiver sont encore sécuritaires pour la saison hivernale : insérez une pièce de 25 cents dans une des rainures du pneu, le nez du caribou vers le fond du pneu. Si vous apercevez le bout du museau du caribou, votre pneu n'a plus 6/32 de pouce (4,8 mm), donc il ne durera pas une saison complète de 10 000 km.

Prévenir l'usure prématurée : pression d'air dans les pneus

N'oubliez pas que vous devez maintenir une pression d'air adéquate afin de prévenir une usure prématurée des pneus et éviter le gaspillage de carburant. Il est donc recommandé de vérifier la pression d'air une fois par semaine si vous faites beaucoup de kilométrage ou au minimum une fois par mois, afin d'ajouter de l'air au besoin.

Source : <https://www.auto123.com/fr/actualites/pneus-hiver-usure-mesurer-prevenir/23806/>

DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX

SERVICE DE DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX



La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) offre le service de récupération des carcasses d'orignaux lors de la saison de la chasse.

À compter du **7 septembre et jusqu'au 16 novembre 2019**, les chasseurs de la Manicouagan pourront disposer de leurs résidus après débitage, gratuitement. **DANS**

DES SACS DE PLASTIQUE ÉTANCHES aux endroits suivants :

- **À l'écocentre de Baie-Comeau** (800, avenue Léonard-E.-Schlemm) du mardi au samedi de 8h00 à 17h00.
- **Au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau** (5101, chemin de la scierie) du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.

SUDOKU

	6		3	5	4		9	
9		5	8			6		3
	4						8	
6			4				1	
8	7	2		9			6	
				3	6	8		9
3		1	7		2			
		6				9	3	
4			9		3	1		6

Z		D	G		A	H		
	E		H	D		Z		
H		B			F			
	H		C		Z			
D		C				G		B
	B		D		H		F	
	D			Z		F		G
E		Z	B		G		C	
	A		F		D	B		E

Réponses à la page 25

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE



**VENDREDI, LE 22 NOVEMBRE 2019
en avant-midi**

Municipalité de Pointe-aux-Outardes
Au 471, chemin Principal
Centre communautaire (Porte arrière – sous-sol)

- **Ayez en main vos cartes d'hôpital et d'assurance-maladie**
- **Vous êtes invités à porter un chandail à manches courtes**

Pour la clinique de vaccination du 22 novembre, veuillez appeler au **418-296-2572 poste 315194** pour prendre rendez-vous.

Le vaccin est GRATUIT pour certaines clientèles présentant un risque plus élevé de complications.

- Les personnes âgées de 75 ans et plus ;
- Les personnes âgées de 6 mois et plus atteintes de maladies chroniques ;
- Les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse, et les femmes enceintes en bonne santé, durant le 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse ;
- Les personnes résidant sous le même toit et les aidants naturels des personnes à risque élevé d'hospitalisation ;
- Les résidents de tout âge des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ainsi que des ressources intermédiaires ;
- Les travailleurs de la santé.

Pour les autres clientèles, le vaccin est offert au coût de 20\$ (prévoir de l'argent comptant).

CLINIQUES SANS RENDEZ-VOUS

Ouvertes à toute la population de Ragueneau à Baie-Trinité. Au Centre commercial Laflèche – Baie-Comeau (entrée du côté de la salle de quilles).

Mardi, 12 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h 00 à 17 h 45
Mercredi, 13 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h 00 à 17 h 45
Jeudi, 14 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h 00 à 17 h 45
Vendredi, 15 novembre	-----	12 h 30 à 15 h 30

CLINIQUES SUR RENDEZ-VOUS

Pour prendre rendez-vous communiquez **au 418-296-2572 poste 315194**

SECTEUR EST		
Vendredi, 15 novembre	Sur rendez-vous	Baie-Trinité
Lundi, 18 novembre	Sur rendez-vous	Godbout
Vendredi, 22 novembre	Sur rendez-vous	Franquelin
Lundi, 25 novembre	Sur rendez-vous	Baie-Trinité
SECTEUR OUEST		
Mercredi, 20 novembre	Sur rendez-vous	Ragueneau
Jeudi, 21 novembre	Sur rendez-vous	Chute-aux-Outardes
Vendredi, 22 novembre	Sur rendez-vous	Pointe-aux-Outardes

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS



Pour prendre rendez-vous, pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8h30 et 11h45.**

Horaire du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8h à 9h45

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T

La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (**S**avoir être **Q**uelqu'un d'**U**nique **A**ux yeux de **T**ous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 12 à 17 ans.

La Maison des jeunes tient à remercier la MRC de Manicouagan, par sa Politique de Soutien aux projets structurants (PSPS), d'avoir accepté le projet *S'équiper pour jouer*, au montant de 4 325 \$. Cela va permettre aux jeunes de profiter d'une nouvelle table de billard, de ping-pong, de hockey sur air, d'un système de basketball et de ballon captif.



Je tiens à remercier personnellement tous ceux et celles qui m'ont aidé de quelque manière que ce soit à rendre heureux nos ados.

VENEZ VOIR NOS NOUVEAUX EQUIPEMENTS ET VOUS AMUSER ENTRE AMIS !

LES HEURES D'OUVERTURE SONT LES SUIVANTES :

Lundi : 18 h 00 à 21 h 30
Mardi : 18 h 00 à 21 h 00
Mercredi : 18 h 00 à 21 h 00
Jeudi : 15 h 00 à 21 h 30
Vendredi : 18 h 00 à 23 h 00

Responsable : Maryvonne Tremblay
Informations : 418-567-1202
Courriel : mdjlesquat@hotmail.com

RÉPONSE MOTS CACHÉS DE LA PAGE 15 :

AVOCETTE



Les avocettes nichent en Europe tempérée et en Asie proche ou centrale. L'espèce est migratrice et la plupart passent l'hiver en Afrique ou en Asie du sud. Quelques-unes hivernent en France, en Espagne ou dans le sud de l'Angleterre.

ANNONCES ET PUBLICITÉS

Literie Déco & Matelas Rabai\$

Nouveau magasin

Nous vendons : Lit, Matelas, Douillette, Drap
Oreiller, Sofa et Fauteuil inclinable, Divan Lit
Lit Ajustable Électrique & Lit Escamotable
Bianka Chassé & Jacques Houde
418-293-1750, 846 Rue Bossé



TOURNOI DE VOLLEYBALL BLACKLIGHT

Polyvalente des Baies
15 au 17 novembre



4 CONTRE 4

15 et 16 NOVEMBRE // Masculin et féminin
16 et 17 NOVEMBRE // Mixte

--> 50\$/joueur (40\$/joueur mineur) <--
MINIMUM 3 parties, souper et soirée inclus

PORTER DU BLANC OU DES COULEURS FLUOS

INSCRIPTIONS
418-589-5567



RÉPONSE SUDOKU DE LA PAGE 21 :

1	6	8	3	5	4	7	9	2
9	2	5	8	1	7	6	4	3
7	4	3	6	2	9	5	8	1
6	3	9	4	7	8	2	1	5
8	7	2	1	9	5	3	6	4
5	1	4	2	3	6	8	7	9
3	9	1	7	6	2	4	5	8
2	8	6	5	4	1	9	3	7
4	5	7	9	8	3	1	2	6

Z	C	D	G	E	A	H	B	F
F	E	A	H	D	B	Z	G	C
H	G	B	Z	C	F	E	D	A
G	H	F	C	B	Z	A	E	D
D	Z	C	A	F	E	G	H	B
A	B	E	D	G	H	C	F	Z
B	D	H	E	Z	C	F	A	G
E	F	Z	B	A	G	D	C	H
C	A	G	F	H	D	B	Z	E

SERVICE FAMILLE-SOUTIEN



SERVICE DE JUMELAGE DE FAMILLES

« Quand on ne sait pas quoi faire [...], ça fait vraiment du bien de pouvoir en parler à un parent qui vit les mêmes choses ; on est mieux compris et on ne sent pas jugé. »



LIEN DE CONFIANCE

COMPASSION

AIDE NATUREL

ACCOMPAGNEMENT



Isabelle Dubé, travailleuse de proximité/intervenante

985, boulevard Jolliet, Baie-Comeau (QC) G5C 1P7

Téléphone : 418 589 2117

Courriel : famillesoutien@gmail.com

Site Web : <https://rfm600.wixsite.com/maisondesfamillesbc>



DEVENEZ BÉNÉVOLE

Faire du bénévolat peut contribuer à votre bien-être et à votre santé de plusieurs façons.

Le Centre d'action bénévole de la MRC Manicouagan a comme mission de promouvoir et développer l'action bénévole dans différents secteurs de l'activité humaine en favorisant un espace d'engagement bénévole; de recruter et former des bénévoles; de soulager la solitude et l'isolement...

Les services offerts :

- Accompagnement – transport
- Popote roulante
- Visites d'amitié



Qui peut faire du bénévolat ?

Tout le monde peut faire du bénévolat. Pour informations, composez le 418-294-1445 ou rendez-vous au 896, rue de Puyjalon – bur. 202. Vous pouvez également déposer votre demande en ligne sur le site www.jebenevole.ca





Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

BINGOS RÉGULIERS À TOUS LES JEUDIS à 19 h 30

Spécial bingo le 1^{er} jeudi de chaque mois :
total des prix 3 600\$

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

	Régulier	Spécial
TOTAL DES PRIX :	3 200\$	3 600\$

	<u>CARTE</u>	<u>PRIX</u>	<u>PRIX</u>
1-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	bleu	200 \$	200\$
2-tour en T 1 : en haut ou en bas	orange	250 \$	250\$
3-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	vert	200 \$	200\$
4-tour du FREE	jaune	250 \$	250\$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte		300 \$	400\$
5-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	rose	200 \$	200\$
6-tour en X	grise	250 \$	250\$
7-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles,	olive	200 \$	200\$
8-tour : 1^e carte pleine	brun	1 000 \$	1 200\$
2^e carte pleine	brun	350 \$	450\$

Réclamation des prix : Les gagnants doivent se présenter avec la **feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le **vendredi de 9 h à midi** et du **lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h** et le **jeudi de 8 h 30 à 19 h 30**.

Points de vente :

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Marché du Centre

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418-567-2650)



MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2019

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Lundis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Les 24, 25, 26 et 31 décembre : Installation fermée

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- ✔ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ✔ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ✔ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ✘ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 6 7

- ✔ Bouteilles
- ✔ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ✔ Bouchons et couvercles de plastique
- ✘ 6 7
- ✘ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- ✔ Bouteilles, contenants, pots
- ✘ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- ✔ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ✔ Boîtes de conserve, couvercles
- ✔ Canettes métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

TABLE DES MARÉES

VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0430	2.9	9.5	16	0400	2.8	9.2
	1016	0.5	1.6		0945	0.6	2.0
FR	1640	3.5	11.5	SA	1609	3.5	11.5
VE	2316	0.5	1.6	SA	2242	0.4	1.3
2	0518	2.7	8.9	17	0444	2.7	8.9
	1100	0.8	2.6		1027	0.7	2.3
SA	1729	3.3	10.8	SU	1655	3.4	11.2
SA				DI	2333	0.6	2.0
3	0014	0.7	2.3	18	0536	2.5	8.2
	0612	2.4	7.9		1118	0.8	2.6
SU	1153	1.0	3.3	MO	1749	3.3	10.8
DI	1826	3.0	9.8	LU			
4	0124	0.9	3.0	19	0036	0.7	2.3
	0718	2.3	7.5		0639	2.4	7.9
MO	1302	1.2	3.9	TU	1224	1.0	3.3
LU	1935	2.8	9.2	MA	1855	3.1	10.2
5	0240	1.0	3.3	20	0149	0.8	2.6
	0835	2.3	7.5		0753	2.5	8.2
TU	1427	1.3	4.3	WE	1347	1.0	3.3
MA	2053	2.7	8.9	ME	2011	3.0	9.8
6	0348	1.0	3.3	21	0300	0.7	2.3
	0949	2.4	7.9		0908	2.6	8.5
WE	1547	1.2	3.9	TH	1512	0.9	3.0
ME	2205	2.7	8.9	JE	2128	3.0	9.8
7	0442	1.0	3.3	22	0402	0.6	2.0
	1048	2.5	8.2		1014	2.9	9.5
TH	1650	1.0	3.3	FR	1625	0.7	2.3
JE	2303	2.8	9.2	VE	2236	3.1	10.2
8	0524	0.9	3.0	23	0455	0.5	1.6
	1133	2.8	9.2		1109	3.2	10.5
FR	1740	0.9	3.0	SA	1727	0.4	1.3
VE	2349	2.8	9.2	SA	2335	3.2	10.5
9	0559	0.8	2.6	24	0543	0.4	1.3
	1210	3.0	9.8		1158	3.5	11.5
SA	1822	0.7	2.3	SU	1821	0.2	0.7
SA				DI			
10	0027	2.9	9.5	25	0026	3.2	10.5
	0630	0.7	2.3		0627	0.3	1.0
SU	1243	3.2	10.5	MO	1243	3.8	12.5
DI	1859	0.5	1.6	LU	1910	0.0	0.0
11	0103	3.0	9.8	26	0114	3.2	10.5
	0700	0.6	2.0		0710	0.2	0.7
MO	1314	3.4	11.2	TU	1327	3.9	12.8
LU	1933	0.4	1.3	MA	1957	-0.1	-0.3
12	0137	3.0	9.8	27	0159	3.2	10.5
	0730	0.5	1.6		0751	0.2	0.7
TU	1346	3.5	11.5	WE	1410	4.0	13.1
MA	2007	0.3	1.0	ME	2042	0.0	0.0
13	0210	3.0	9.8	28	0243	3.1	10.2
	0800	0.5	1.6		0832	0.3	1.0
WE	1418	3.6	11.8	TH	1452	3.9	12.8
ME	2042	0.2	0.7	JE	2126	0.1	0.3
14	0245	3.0	9.8	29	0327	3.0	9.8
	0832	0.4	1.3		0912	0.4	1.3
TH	1452	3.6	11.8	FR	1535	3.8	12.5
JE	2118	0.2	0.7	VE	2211	0.3	1.0
15	0321	2.9	9.5	30	0410	2.8	9.2
	0907	0.5	1.6		0954	0.6	2.0
FR	1529	3.6	11.8	SA	1619	3.6	11.8
VE	2157	0.3	1.0	SA	2256	0.5	1.6

COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (lundi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

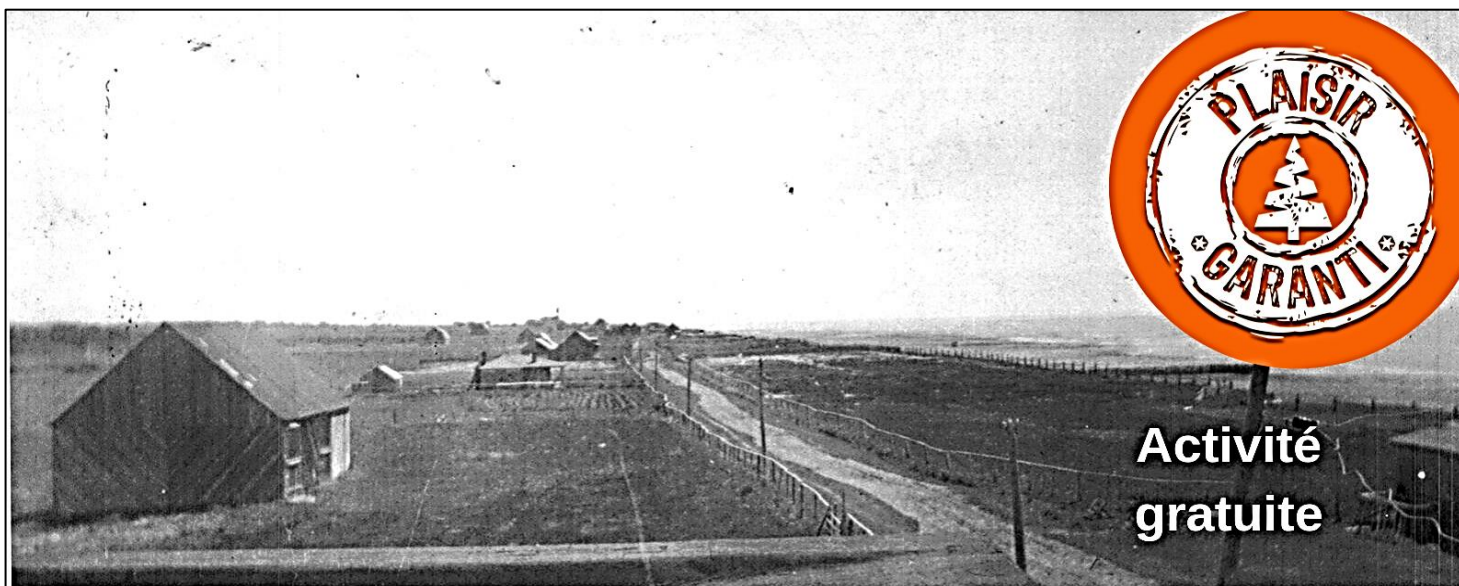
DATE DE TOMBÉE

PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans le Cacardeur - édition décembre 2019 est

vendredi, le 22 novembre.





**Activité
gratuite**

Visionnement des capsules historiques de Pointe-aux-Outardes

Au centre des Loisirs de PAO

Le 10 novembre 2019, de 13h30 à 16h

La vie du village selon :

Roselys Hovington

Odette Malouin

Rolland Tremblay

Yvan Marin

Jean-Rolland Ross

Pierre Ross

Erik Phaneuf, archéologue

Pierre-Olivier Savard, guide-interprète

Jean-Marie Vollant, aîné de Pessamit

Apparition des jeunes de l'école Les Dunes

Une invitation du



**Parc Nature
de Pointe-aux-Outardes**

En collaboration avec

Québec



**Municipalité de
Pointe-aux-Outardes**